

Herbicide Maïs **Spectrum®**

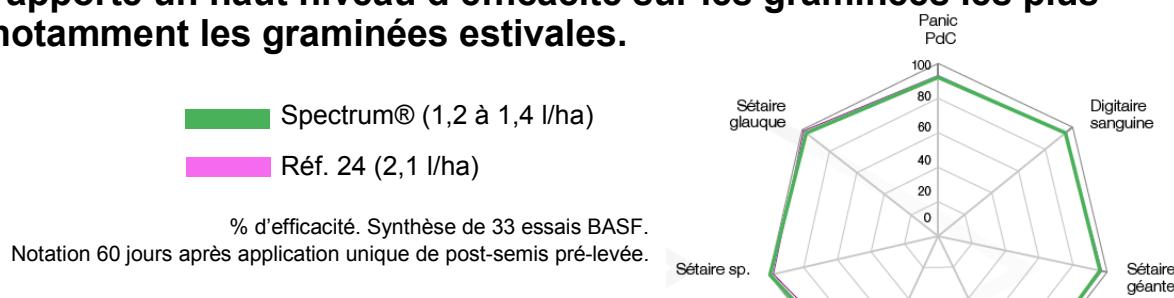
La meilleure stratégie pour un désherbage maïs réussi

- EFFICACITÉ
 - RÉGULARITÉ
 - RENTABILITÉ
 - SOUPLESSE

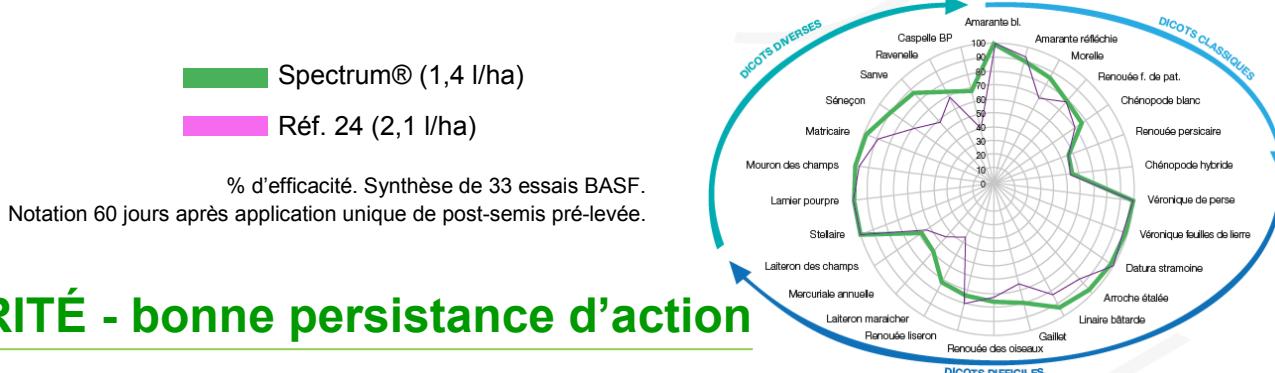


EFFICACITÉ - sur graminées estivales et certaines dicotylédones

➤ **Spectrum® apporte un haut niveau d'efficacité sur les graminées les plus nuisibles, notamment les graminées estivales.**



➤ **Spectrum®**, une efficacité sur dicotylédones qui contribue à la réussite du désherbage.



RÉGULARITÉ - bonne persistance d'action

➤ **Spectrum® : une persistance d'action pouvant aller jusqu'à 60 jours,**
véritable atout pour le contrôle des levées échelonnées des graminées estivales.

RENTABILITÉ

> **Spectrum®**, 1er au bilan technico - économique, est la solution racinaire la plus économique sur graminées estivales.

L'analyse des données issues des panels le montre une nouvelle fois en 2017*.

*Source : panel ADquation.

SOUPLESSE - le partenaire de toutes les stratégies

STRATÉGIE	STADES D'APPLICATION							INTÉRÊT DE SPECTRUM
	Post-semis pré-levée		Post-levée					
Tout en pré-levée	Spectrum® +/- partenaire selon flore						- Limiter très tôt la concurrence - N'intervenir en post-levée que si nécessaire	
Pré-levée puis post-levée	Spectrum® +/- partenaire selon flore	Anti-dicotylédones +/- SUAG*					- Maîtriser les flores complexes - Maîtriser les situations de fortes pressions adventives	
Post-levée précoce 2 à 3 feuilles du maïs			Spectrum® + tricétone + SUAG*					- Régulariser l'efficacité des AG foliaires - Apporter de la persistance d'action

Ne pas appliquer Spectrum au stade pointant du maïs

*SUAG : Sulfonylurée Anti-Graminées

RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'UTILISATION

Adaptation de la dose en fonction du type de sol

Type de sol		Sablo-limoneux, Limon profond, Limon argileux, Argileux, Argilo limoneux, Argilo calcaire	Sableux, Limon battant
Taux de matière organique	< 3%	1,2 l/ha	1,0 l/ha
	≥ 3%	1,4 l/ha	1,2 l/ha

Recommandations générales. Rapprochez-vous de vos interlocuteurs BASF habituels pour des recommandations adaptées aux situations locales.

Prévention du ruissellement

Au-delà des bonnes pratiques générales d'utilisation des produits phytosanitaires (voir au dos), **sur les sols battants**, une attention particulière doit être portée aux **risques de transfert par ruissellement**. Les mesures adaptées dépendent des caractéristiques locales : type de sol, pente, réseau hydrographique, aménagement du territoire (bandes enherbées, haies). Un diagnostic est recommandé. Des conseils sont disponibles auprès de BASF, des techniciens agricoles (instituts, distributeurs, etc.) ou sur le site www.topp-life.org.

> Qu'est-ce que Spectrum® ?

	Spectrum®
AMM	N° AMM : 9900251
Composition	720 g/L dmta-p - groupe HRAK : K3
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)
Classement	Attention - H319 – H315 - H317 - H302 - H400 - H410
ZNT aquatique	5 mètres  
DAR	Maïs, millet, moha : 100 jours grain et 90 jours fourrage Maïs doux : 60 jours Sorgho, betterave, endive : 90 jours
DRE	48 heures
Nbre max applications	1 /an - sauf betteraves et chicorées, 1 application tous les 2 ans
Cultures et usages autorisés	Maïs : 1,4 l/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille - Stade BBCH 11) Millet, moha et sorgho : 1,2 l/ha en post-levée (à partir du stade 3 feuilles de la culture BBCH 13) Maïs doux : 1,4 l/ha Betteraves industrielles uniquement : 1 l/ha* en post-levée (stades 2 à 8 feuilles, BBCH 12 à 18) Chicorée à café production de racines (toute chicorée industrielle) : 1 l/ha*. *Sur betteraves et chicorées, l'application en post-émergence d'une dose de 1 l/ha en un seul passage est à proscrire par manque de sélectivité. Spectrum® doit s'appliquer impérativement en fractionné. Ne jamais appliquer Spectrum® en pré-levée sur ces cultures.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

REF 443MAHE1118UEST

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com

® : marque déposée BASF

Novembre 2018 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert 0800 100 299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S Division Agro

21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY
Cedex Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr